



Comité Varois des Echecs
Comité Directeur du 07 février 2017 à Cuers

Présents : Mmes Soler-Petit, Vincken, MM. Benoît, Bizat, Brongers, Candela, Daini, Foresti, Langevin, Le Floch, Lepelletier, Mory, Nouri, Olive, Ramazzotti

Excusée : Mme Husson

Invités : MM. Djoudi Amar, Sauze

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 heures 40

1) Situation financière du CVE

La trésorière Sandrine Soler-Petit a récupéré auprès de l'ancien trésorier Marcel Bolla un certain nombre de documents. Sont encore en attente :

- le dernier relevé de compte CE (janvier 2017)
- les pièces comptables depuis 2012 (reprise de la comptabilité par M. Bolla)
- les fichiers de comptabilité depuis 2012

Le fichier et les pièces de 2016 sont importants notamment pour établir le compte rendu financier à joindre à la demande de subvention 2017 au Conseil Départemental. Ils serviront également de référence pour mieux prévoir les exercices à venir.

La trésorière contactera M. Bolla pour obtenir ces documents.

M. Brongers rappelle le budget prévisionnel voté lors de l'AG du 28 janvier.

Il rappelle le poste « déplacements non remboursés » et suggère aux membres du CD de comptabiliser leurs déplacements et de demander le moment venu des attestations fiscales.

M. Bizat demande que dans certaines situations particulières les déplacements puissent être indemnisés directement par le CVE.

M. Brongers a pris contact avec le CDOS et avec le Comité Départemental des Sports. Il sera possible d'effectuer la demande de subvention au Conseil Départemental entre le 1^{er} mars et le 31 mai ce qui laisse un peu de souplesse. M. Brongers a RV le 9 mars avec le Responsable Sport du Conseil Départemental pour optimiser la demande de subvention.

Mme Soler-Petit demande au CD d'avancer avec prudence pour lancer de nouvelles actions nécessitant un budget. Elle a besoin de visibilité.

M. Bizat rappelle que la politique budgétaire du CVE doit correspondre à des objectifs clairement définis.

2) Site du CVE

Le CD confirme que M. Eric Daini est le responsable Communication et Site du CVE.

M. Daini signale qu'actuellement il a pour le site CVE un statut de rédacteur mais pas d'administrateur. Il peut proposer des articles à l'administrateur Marcel Bolla mais pas les publier lui-même.

Un article sur le championnat du Var des Collèges-Lycées du 1^{er} février à Cogolin est en attente de publication depuis plusieurs jours.

Le CD souhaite que M. Daini obtienne un statut d'administrateur.

La création d'un nouveau site du CVE est envisagée. Il est suggéré de s'inspirer du site du

département 13. Aucune décision n'est prise. L'hébergement actuel est valide jusqu'à fin août 2017 ce qui laisse du temps.

M. Daini a mis en place un compte tweeter, il est opérationnel.

MM. Nouri et Mory se proposent de travailler sur la création d'une page Facebook.

3) **Calendrier 2017-2018**

Le directeur technique Bernard Ramazzotti présente une ébauche de calendrier comportant les dates fédérales et des propositions pour le CVE. Il doit prochainement rencontrer Michel Tricot pour harmoniser avec les dates des compétitions Côte d'Azur.

a) **Qualifications varoises au championnat de France jeunes**

Les tournois se dérouleront les 04 et 05 novembre pour les catégories poussins à minimes et le samedi 20 janvier pour les petits poussins mixtes et filles.

Il faudra demander aux directeurs des N1J ET N2J des groupes comportant des équipes varoises d'éviter le dimanche 05 novembre. Vu que la tendance dans ces groupes est de n'utiliser que 4 dates fédérales et de regrouper les rondes ces demandes ont toutes les chances d'être acceptées.

Proposition de Bernard Ramazzotti : créer 2 zones de qualification, Var Est et Var Ouest-centre. Compte tenu des effectifs actuels il y aurait dans chaque catégorie 1 qualifié issu de la zone Var Est. La décision concernant les la création de 2 zones est en attente.

Le nom des tournois reste à définir : il n'est pas possible de retenir « Championnat du Var des jeunes » s'il y a 2 zones avec un tournoi par zone.

A noter que cette formule entraîne une augmentation du budget d'arbitrage. Elle peut être compensée en partie par une augmentation des inscriptions.

Dans chaque catégorie il est possible de désigner comme champion du Var le joueur le mieux placé à l'issue de la phase ZID Côte d'Azur. Ce point reste aussi à décider.

b) **Coupe Loubatière phase Var**

La date retenue est le samedi 21 octobre (6 voix pour le 21 octobre, 3 voix pour le 22 octobre, 0 voix pour le 1^{er} octobre).

Bernard Ramazzotti propose d'adopter une cadence compatible avec l'homologation Fide : 1 heure + 30 mn/coup. C'est possible à condition de le faire valider par le directeur national de la Coupe. Décision à prendre lors d'une prochaine réunion.

c) **Masters varois**

Ils seront organisés en 7 rondes le 14 octobre après-midi et les 15 octobre et 11-12 novembre toute la journée.

d) **Rapides**

Le rapide de Sanary est prévu le 24 octobre. Celui de La Farlède le 11 février, à vérifier avec ce club.

4) **Questions diverses**

M. Olive souhaite l'intervention du CVE pour aider le club de Brignoles à obtenir une subvention au titre du CNDS.

Départementales 1 et 2 de la saison en cours : que les groupes de 10 avec des week-ends à 2 rondes peuvent créer des difficultés. Après débat le calendrier en vigueur est maintenu. La saison prochaine les groupes seront limités à 8 équipes.

Henk Brongers souhaite relancer la formation DIFFE-DAFFE et la formation d'arbitres : AF4, AF3 et formation continue. Il rappelle que l'organisation d'un stage n'est possible que s'il y a un nombre suffisant de participants. Il demande que les clubs lui transmettent des listes de candidats intéressés par une formation.

La prochaine réunion est fixée au mardi 14 mars 19 heures 30 à Cuers

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.

Le Président, Henk Brongers

Le Secrétaire, Denis Lepelletier